

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section enseignement

Mél : employeurs.drhfpnc@gouv.nc

Tél. : 25.60.93 – 25.61.30

CS 14-3133- 1020

Nouméa, le 1 SEP 2014

CIRCULAIRE

relative à la campagne de changement de grade des enseignants du second degré au titre de l'année 2015

Je vous saurais gré de bien vouloir informer les personnels titulaires du cadre territorial de l'enseignement placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'une campagne de changement de grade des enseignants du second degré au titre de l'année 2015 en vue de pourvoir :

- 2 postes au sein du grade hors classe du corps des professeurs agrégés ;
- 25 postes au sein du grade hors classe du corps des professeurs certifiés ;
- 8 postes au sein du grade hors classe du corps des PLP2.

Les conditions d'éligibilité à cet avancement sont précisées dans chacune des fiches de candidatures ci-jointes.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, au secrétariat de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2 – 98849 NOUMEA Cedex) **au plus tard le 1^{er} décembre 2014 à 15 heures**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas prise en compte. En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le chef d'établissement concerné ou par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie – directeur général des enseignements.

La présente circulaire ainsi que la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc, rubrique Informations).

Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
par intérim



Alain SWETSCHKIN

En communication à : Employeurs publics